



PRIX DE THESE D'UNIVERSITE ATTRIBUE PAR L'ACADEMIE VETERINAIRE DE FRANCE

Le Prix de thèse d'Université de l'Académie Vétérinaire de France (AVF) est destiné à récompenser un travail doctoral de recherche par un vétérinaire.

Il donne lieu à l'attribution du titre de "Lauréat de l'Académie vétérinaire de France".

Il est doté par Boehringer-Ingelheim à hauteur de 3000 euros.

En plus du ou de la lauréat(e), plusieurs autres candidats peuvent se voir attribuer le titre de « finaliste du prix de thèse d'Université de l'AVF », sans dotation.

Le prix sera décerné, en présence d'un académicien de l'AVF et d'un représentant de Boehringer-Ingelheim (*les autres « finalistes » seront aussi distingués*) :

- lors de la séance "des Lauréats" de l'AVF, en présence du Directeur de la thèse récompensée,
- et lors de la remise des diplômes dans l'Ecole Nationale Vétérinaire (ENV) française.

Conditions d'éligibilité

- Etre diplômés, au terme d'une formation initiale, d'une des quatre ENV françaises.
- Avoir ensuite réalisé une thèse dans un organisme de recherche, un établissement d'enseignement supérieur et de recherche ou une entreprise, avec une inscription dans une Ecole Doctorale française.
- Avoir moins de 40 ans à la date du 31 décembre précédant l'année de la candidature.
- Avoir soutenu une thèse depuis moins de 5 ans à la date du 31 décembre précédant l'année de la candidature.

Les candidats finalistes mais non « lauréats lors d'une première candidature peuvent être candidats au maximum une deuxième fois au prix de thèse, s'ils remplissent toujours les critères d'éligibilité.

Dans le cadre d'une promotion de la francophonie, l'Académie Vétérinaire de France apprécierait que les thèses soumises aient été rédigées en langue française. Si les thèses sont rédigées en anglais, elles doivent être au minimum accompagnées d'un résumé détaillé (de 3 à 5 pages) rédigé en français.

Date limite de dépôt des candidatures : 31 mai 2023

Adresser les candidatures par courriel à :

equaquere@mailafvac.com et pierre.sai@sfr.fr

Les dossiers de candidatures doivent comporter quatre éléments :

- un exemplaire de la thèse soutenue (format pdf)
- un exemplaire supplémentaire du résumé en français de la thèse (format pdf)
- un curriculum vitae du candidat (format pdf)
- une lettre de candidature (un recto simple) datée et signée (format pdf).